

TD n°3 – Constitution des sociétés

La société SOMAR (SA) est constituée à la date du 04/01/2018. Son capital initial, composé de titres d'une valeur nominale de 100 DH, est formé par les apports suivants :

✓ M. SAMIH, apporte la situation de son entreprise, constituée des éléments suivants :

Eléments	Valeur comptable	Valeur d'apport
Frais de constitution	125 000	-
Immobilisation en recherche et développement	245 000	150 000
Fonds commercial	-	300 000
Bâtiments (*)	650 000	800 000
Matériel et outillage	210 000	120 000
Marchandises	89 000	80 000
Clients	340 000	300 000
Fournisseurs d'immobilisations (**)	600 000	600 000
Fournisseurs	250 000	250 000

(*) Composés de trois locaux repris respectivement à 200 000DH, 250 000 DH et 350 000 DH.

(**) Pour le financement des bâtiments et matériel et outillage respectivement pour 90% et 10%.

✓ Les sept autres actionnaires réalisent des apports en numéraire de 700 000 DH :

Actionnaires	Apports
- Mme RADI	250 000 DH
- Mlle BAHAE	50 000 DH
- Les autres actionnaires	400 000 DH

✓ A la date du **04/01/2018** :

- Le minimum légal est versé par les souscripteurs auprès du Maître NAIM
- Mlle BAHAE libère la totalité de sa souscription
- Mme RADI libère 80% de sa promesse d'apport

✓ Le **18/01/2018**, le notaire vire à la banque de la société SOMAR les fonds en sa possession en imputant les frais suivants :

- Honoraires (HT) : 1 000 DH HT (TVA 10%) ;
- Droits d'enregistrement : A déterminer
- Droits de conservation foncière : A déterminer

- Les frais de constitution sont activés et amortis linéairement sur cinq ans.
- Les statuts prévoient une rémunération des versements anticipés ou retardés au taux de 8%.

Travail faire : Sachant que l'appel du solde du capital non libéré a été fait le 12/11/2018 et libéré sans incident le 04/12/2018, il vous est demandé de répondre aux questions ci-dessous :

- 1- Déterminer le montant du capital social ainsi que sa répartition entre les actionnaires.
- 2- Calculer les frais de constitution de la société SOMAR.
- 3- Constater au journal les écritures comptables de constitution de la société.
- 4- Dresser le bilan de la société SOMAR au 18/01/2018.
- 5- Constater au journal les écritures relatives à l'appel et la libération de la fraction restante du capital.

Corrigé :

1) Analyse des apports en capital à la constitution de la société :

	SAMIH	RADI	BAHAE	Autres associés (5)
Nature de l'apport	Apports en nature Apports mixtes	Apports en numéraire / Apports purs et simples		
Valeur de l'apport	900 000 DH	250 000 DH	50 000 DH	400 000 DH
Nombre de titres	9 000 titres	2 500 titres	500 titres	4 000 titres
Fraction appelée	900 000 DH	62 500 DH	12 500 DH	100 000 DH
Fraction non appelée	-	187 500 DH	37 500 DH	300 000 DH
Fraction libérée	900 000 DH	200 000 DH	50 000 DH	100 000 DH
Fraction libérée par anticipation	-	137 500 DH	37 500 DH	-

Dans le cas de la SA, les apports en nature doivent être intégralement libérés dès la constitution de la société, alors que les apports en numéraire doivent être libérés au moins au minimum légal. Dans notre cas, aucune défaillance n'est constatée à la souscription du capital, puisque tous les associés ont libéré la partie appelée des apports. Toutefois, nous remarquons que RADI et BAHAE ont réalisé une libération supplémentaire sous forme d'anticipation, à rémunérer par des intérêts débiteurs à la charge de la société.

2) Frais de constitution de la société :

Frais	Montant (HT)	TVA	
Honoraires du notaire	1 000 DH	10%	100 DH
Droits d'enregistrement :		Néant	
✓ DE sur APS	$1\,600\,000 \times 1\% = 16\,000\text{ DH}$		
✓ DE sur ATO	$(600\,000 \times 90\% \times 6\%) + (600\,000 \times 10\% \times 3.5\%) = 34\,500\text{ DH}$ $250\,000 \times 1.5\% = 3\,750\text{ DH}$		
Droits de conservation foncière :		Néant	
- Enregistrement dans les livres fonciers	500 DH		
- Droits fonciers	$(800\,000 \times 1.5\%) + (100 \times 3) = 12\,300\text{ DH}$		
Totaux	68 050 DH	100 DH	

3) Ecritures de constitution de la société SOMAR :

	04/01/18		
1119	Ass, capital souscrit et non appelé	525 000	
3461 1	Ass, comptes d'apports en nature	900 000	
3461 2	Ass, comptes d'apports en numéraire	175 000	
1111	Capital social		1 600 000
	<i>Constatation de la souscription du capital social et de la partie non libérée des apports en numéraire</i>		
	d°		
2210	Immobilisation en recherche et développement	150 000	
2230	Fonds commercial	300 000	
2321	Bâtiments	800 000	
2331	Matériel et outillage	120 000	

3111	Marchandises		80 000	
3121	Clients		300 000	
1486		Fournisseurs d'immobilisations		600 000
3461		Ass, comptes d'apports en nature		900 000
1				
4411		Fournisseurs		250 000
	Constatation de la libération des apports en nature			
	d°			
3488	Divers débiteurs (Maître NAIM)		350 000	
3461		Ass, comptes d'apports en numéraire		175 000
2				
4468		Autres comptes d'associés créditeurs		175 000
	Constatation de l'encaissement par le notaire du minimum légal des apports en numéraire et des anticipations de RADI et BAHAE			
	18/01/19			
2111	Frais de constitution		68 050	
5141	Banques		281 950	
3488		Divers débiteurs (Maître NAIM)		350 000
	Déblocage de fonds par le notaire après déduction des frais de constitution			

4) Bilan de départ de constitution de la société au 18/01/18:

Actif	Montant	Passif	Montant
✓ Actif immobilisé :		✓ Financement permanent :	
▪ Frais de constitution	68 050	▪ Capital social	1 600 000
▪ Immob. en recherche et développement	150 000	Dont partie non appelée	- 525 000
▪ Fonds commercial	300 000	▪ Fournisseurs d'immobilisations	600 000
▪ Bâtiments	800 000		
▪ Matériel et outillage	120 000		
✓ Actif circulant hors trésorerie		✓ Passif circulant hors trésorerie	
▪ Marchandises	80 000	▪ Fournisseurs	250 000
▪ Clients	300 000	▪ Autres comptes d'associés créditeurs	175 000
✓ Trésorerie –Actif		✓ Trésorerie –Passif	
▪ Banques	281 950		
Total Actif	2 100 000	Total Passif	2100 000

5) Ecritures d'appel et de la libération de la fraction du capital non appelée :

	12/11/18		
3462	Act, capital souscrit appelé non versé	525 000	
1119	Act, capital souscrit non appelé		525 000
	Constatation de l'appel de la fraction non libérée du capital en numéraire		
	04/12/18		
5141	Banques	350 000	
4468	Autres comptes d'associés créditeurs	175 000	
3462	Act, capital souscrit appelé non versé		525 000
	Constatation de la libération de la fraction appelée du capital en numéraire		
	d°		
6311	Intérêts des emprunts et dettes	12 833	
5141	Banques		12 833
	Constatation du paiement des intérêts sur versements anticipés de RADI et BAHAE (175 000 x8% x 11/12)		
	31/12/18		
6199	DEA de l'immobilisation en non valeurs	13 610	
1			
2811	Amort des frais de constitution		13 610
1	Constatation de l'amortissement des frais de constitution		